

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: Crédit Immobilier OuvrierForme juridique¹: 014 Société anonymeAdresse: Boulevard Auguste Reyers N°: 156 Boîte:Code postal: 1030 Commune: SchaerbeekPays: BelgiqueRegistre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophoneAdresse Internet²: http://www.Adresse e-mail²:Numéro d'entreprise 0406067239DATE 03/10/2022 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³: les COMPTES ANNUELS en EUROS⁴ approuvés par l'assemblée générale du 30/06/2026 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025l'exercice précédent des comptes annuels du 01/01/2024 au 31/12/2024Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: ³⁰..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet: 6.1, 6.2, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3, 6.3.2, 6.3.4, 6.3.5, 6.4, 6.4.2, 6.5, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.12, 6.14, 6.15, 6.17, 6.18.2, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Nom MAUQUOY Eric

Nom

Qualité Administrateur

Qualité

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention 'en liquidation' est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MAUQUOY, Eric					
Rue du Centre	10		1460	Ittre	Belgique
Président du Conseil d'Administration [10] (30/06/2025 - 30/06/2031)					
NDIAYE, Mandionka					
Rue Scaron	20	bte 11	1050	Ixelles	Belgique
Administrateur [13] (24/10/2023 - 24/10/2029)					
ERNES, Guy					
Avenue des Nymphes	15		1170	Watermael-Boitsfort	Belgique
Administrateur [13] (29/11/2023 - 29/11/2029)					
RYAN, Nils-Adil					
Parvis de Saint-Gilles	17	bte 04	1060	Saint-Gilles	Belgique
Administrateur [13] (25/11/2021 - 25/11/2027)					
HAMMANI, Youcef					
Drèce de la Charte	3		1083	Ganshoren	Belgique
Commissaire du Gouvernement [63] (22/01/2020 - xx/xx/xxxx)					
<u>DGST & PARTNERS, (0458736952)</u>					
Avenue Emile Van Becelaere	28A		1170	Watermael-Boitsfort	Belgique
Commissaire [61] (28/06/2024 - 30/06/2027)					
» CRISI, Fabio, Réviseur					
Avenue Emile Van Becelaere	28A		1170	Watermael-Boitsfort	Belgique

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **ont / n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels**;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
ILEX S&A SRL, Rue Houlette, 53, 1495, Villers-la-Ville, BE, (0444927221) » BAELE, Didier, Rue Houlette, 53, 1495, Villers-la-Ville, BE	50.516.384 10.037.678	A,B

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	36.159,86	18.334,99
Immobilisations incorporelles	6.2	21	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	34.200,00	16.375,13
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24	0,00	325,13
Location-financement et droits similaires.....		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	34.200,00	16.050,00
	6.4/			
Immobilisations financières	6.5.1	28	1.959,86	1.959,86
Entreprises liées	6.15	280/1
Participations		280
Créances.....		281
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3
Participations		282
Créances.....		283
Autres immobilisations financières.....		284/8	1.959,86	1.959,86
Actions et parts		284	309,86	309,86
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.650,00	1.650,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>19.917.625,07</u>	<u>22.277.150,43</u>
Créances à plus d'un an		29	<u>16.761.409,49</u>	<u>19.319.142,17</u>
Créances commerciales		290	<u>16.761.409,49</u>	<u>19.319.142,17</u>
Autres créances.....		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks.....		30/36
Approvisionnements.....		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises.....		34
Immeubles destinés à la vente.....		35
Acomptes versés.....		36
Commandes en cours d'exécution.....		37
Créances à un an au plus		40/41	<u>1.034.226,09</u>	<u>1.143.743,26</u>
Créances commerciales		40	<u>956.888,57</u>	<u>1.075.649,02</u>
Autres créances.....		41	<u>77.337,52</u>	<u>68.094,24</u>
Placements de trésorerie	6.5.1/	50/53	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Actions propres.....	6.6	50	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Autres placements.....		51/53
Valeurs disponibles		54/58	<u>1.955.066,36</u>	<u>1.630.252,03</u>
Comptes de régularisation	6.6	490/1	<u>166.923,13</u>	<u>184.012,97</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>19.953.784,93</u>	<u>22.295.485,42</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>-1.870.266,65</u>	<u>-1.990.191,73</u>
Apport	6.7.1	10/11	791.582,48	791.582,48
Capital		10	640.250,00	640.250,00
Capital souscrit		100	640.250,00	640.250,00
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11	151.332,48	151.332,48
Primes d'émission		1100/10	151.332,48	151.332,48
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	248.546,26	248.546,26
Réserves indisponibles		130/1	64.025,00	64.025,00
Réserve légale		130	64.025,00	64.025,00
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	184.521,26	184.521,26
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	<u>-2.910.395,39</u>	<u>-3.030.320,47</u>
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net⁵ ..		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>21.824.051,58</u>	<u>24.285.677,15</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	<u>20.657.082,49</u>	<u>23.042.598,56</u>
Dettes financières		170/4	<u>20.657.082,49</u>	<u>23.042.598,56</u>
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173	<u>17.657.082,49</u>	<u>20.042.598,56</u>
Autres emprunts		174	<u>3.000.000,00</u>	<u>3.000.000,00</u>
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	<u>1.166.969,09</u>	<u>1.243.078,59</u>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	<u>1.018.561,95</u>	<u>1.073.093,21</u>
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	<u>28.463,18</u>	<u>33.016,26</u>
Fournisseurs		440/4	<u>28.463,18</u>	<u>33.016,26</u>
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	<u>27.469,21</u>	<u>15.836,22</u>
Impôts		450/3	<u>4.811,76</u>	<u>1.911,94</u>
Rémunérations et charges sociales		454/9	<u>22.657,45</u>	<u>13.924,28</u>
Autres dettes		47/48	<u>92.474,75</u>	<u>121.132,90</u>
Comptes de régularisation	6.9	492/3
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>19.953.784,93</u>	<u>22.295.485,42</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	878.988,74	942.491,54
Chiffre d'affaires.....	6.10	70	848.256,52	925.413,83
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71
Production immobilisée.....		72
Autres produits d'exploitation.....	6.10	74	30.732,22	17.077,71
Produits d'exploitation non récurrents.....	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	757.778,43	631.856,22
Approvisionnements et marchandises		60	376.622,45	421.522,59
Achats		600/8	376.622,45	421.522,59
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609
Services et biens divers.....		61	258.391,93	305.166,59
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	148.304,95	151.254,81
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	325,13	673,37
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)	6.10	631/4	-172.864,06	-1.519.634,97
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)	6.10	635/8
Autres charges d'exploitation.....	6.10	640/8	146.998,03	1.272.873,83
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	121.210,31	310.635,32

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	0,66	5,91
Produits financiers récurrents		75	0,66	5,91
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants.....		751		3,68
Autres produits financiers.....	6.11	752/9	0,66	2,23
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.249,92	1.450,91
Charges financières récurrentes.....	6.11	65	1.249,92	1.450,91
Charges des dettes.....		650	709,93	815,57
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières.....		652/9	539,99	635,34
Charges financières non récurrentes.....	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	119.961,05	309.190,32
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	35,97	34,88
Impôts.....		670/3	35,97	34,88
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales.....		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	119.925,08	309.155,44
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	119.925,08	309.155,44

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-2.910.395,39	-3.030.320,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	119.925,08	309.155,44
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-3.030.320,47	-3.339.475,91
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport.....	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport.....	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	-2.910.395,39	-3.030.320,47
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants.....	695		
Travailleurs.....	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.815,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.815,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.815,00
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.815,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	0,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	39.309,45
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	39.309,45	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées.....	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	38.984,32
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	325,13	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	39.309,45	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	0,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	16.050,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	18.150,00	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	34.200,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	34.200,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	309,86
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	309,86	
Plus-values au terme de l'exercice			
8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées.....	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits.....	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>309,86</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXXXXXXXXXX</u>	1.650,00
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change..... (+)/(-)	8623	
Autres	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>1.650,00</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé.....
 Actions et parts – Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus.....
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

.....Charges à reporter.: Assurances.....
Charges à reporter.: Fonctionnement.....
Charges à reporter sur commissions.....
Produits acquis : report intérêts covid sur emprunteurs.....

Exercice
5.251,60
56,86
151.893,02
9.719,65

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	640.250,00
(100)	640.250,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

..... Actions nominatives

 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions

	640.250,00	12.805,00

8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	12.805,00
8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721
8722	1.200,00
8731
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747
8751

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.018.561,95
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841	1.018.561,95
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.018.561,95
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	7.267.866,08
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842	4.267.866,08
Autres emprunts	8852	3.000.000,00
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	7.267.866,08
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	13.389.216,41
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843	13.389.216,41
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	13.389.216,41

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	10.271.604,44
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961	10.271.604,44
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	10.271.604,44

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	11.404.040,00
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962	8.404.040,00
Autres emprunts	8972	3.000.000,00
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	11.404.040,00

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	4.775,79
Dettes fiscales estimées	450	35,97
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	22.657,45

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture.....	9086	2	2
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.	9087	1,6	1,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.506	2.639
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	97.407,51	98.174,00
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	25.984,43	28.170,25
Primes patronales pour assurances extralégales	622	14.092,56	12.176,88
Autres frais de personnel.....	623	10.820,45	12.733,68
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises).....(+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises.....	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112	5.543.240,99	5.716.105,05
Reprises.....	9113	5.716.105,05	7.235.740,02
Provisions pour risques et charges			
Constitutions.....	9115
Utilisations et reprises.....	9116
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640
Autres	641/8	146.998,03	1.272.873,83
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture.....	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein.....	9097
Nombre d'heures effectivement prestées	9098
Frais pour la société	617

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital.....	9125
Subsides en intérêts.....	9126
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées.....	754	0,00	0,00
Autres			
.....			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts.....			
	6501
Intérêts portés à l'actif.....			
	6502	0,00
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées.....	6510
Reprises.....	6511
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances.....			
	653
Provisions à caractère financier			
Dotations.....	6560
Utilisations et reprises.....	6561
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées.....	654
Ecart de conversion de devises.....	655
Autres			
..... Intérêts leasing voiture.....		709,93	815,57
..... Frais bancaires.....		539,99	635,35
.....			
.....			

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice.....
 Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs
 Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Codes	Exercice
	35,97
9134
9135	35,97
9136
9137
9138
9139
9140

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

.....

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

Sources de latences fiscales

Latences actives.....
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs.....

 Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141
9142
	19.684.279,24
9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles).....
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel.....
 Précompte mobilier.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145
9146
9147	44.450,44	11.983,06
9148

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées
 Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s).....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux.....
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux.....
 Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	8.000,00
95061
95062
95063
95081
95082
95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

.....

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations:

.....
.....
.....
.....

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

Nom.....
Adresse..... No / Boite.....
Code postal..... Commune.....
Pays..... Numéro d'entreprise.....

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

REDUCTIONS DE VALEURS SUR CREANCES COMMERCIALES ET STOCKS

1. Sur stocks d'immeubles destinés à la vente

i) La valeur actée de l'immeuble acheté sera la valeur d'acquisition.

ii) Une réduction de valeur sera actée si la valeur d'acquisition dépasse la valeur de marché.

iii) La valeur de marché à prendre pour référence sera la valeur en vente vénale de l'expertise la plus récente, sachant que ces biens seront vendus de gré à gré. Ces expertises seront actualisées au plus tard tous les 5 ans.

2. Sur créances hypothécaires

i) Une réduction de valeur sera appliquée sur toutes les créances hypothécaires présentant un retard de 6 mois et plus.

ii) De même, sur toutes les créances hypothécaires présentant un retard de moins de 6 mois mais desquelles on ne peut espérer de recouvrement amiable et pour lesquelles l'issue de recouvrement serait une vente forcée inéluctable selon les informations connues au moment de la clôture de l'exercice concerné.

iii) De sorte à éviter que des ventes au résultat marginal ou exorbitant aient un effet d'incohérence sur l'appréciation du risque de perte, la réduction de valeur sera appliquée comme suit :

La réduction de valeur sera égale à la valeur résultant de la multiplication du solde total restant dû des dossiers de crédits concernés par le taux moyen des pertes découlant des ventes forcées exécutées durant le dernier exercice représentatif de ventes normales ou si cela est plus fiable, en calculant le taux moyen des pertes découlant des ventes forcées exécutées durant l'exercice échu après en avoir déduit des ventes au résultat marginal ou exorbitant.

3. Sur créances chirographaires

i) Une réduction de valeur est constituée, à concurrence de 100 % du montant de la créance chirographaire, l'année où celle-ci a pris naissance.

ii) Elle sera reprise au fur et à mesure des paiements effectués par le débiteur.

iii) Par créance chirographaire, il faut entendre : La valeur nominale du solde restant dû, diminuée du montant du prix de vente de l'immeuble, diminué des frais éventuels, à recevoir du notaire.

p. 2 de 2 Mise à jour des règles arrêtée par le Conseil d'administration du 29 novembre 2022

4. Traitement comptable des créances chirographaires impayées

i) Lorsqu'une créance chirographaire actée sur un débiteur dont le bien n'a pas été acquis par la société est constatée sans mouvements de paiements pendant cinq années après avoir effectué les diligences de rappels habituelles, cette créance et sa réduction de valeur sont extournées ;

ii) Elles sont également extournées si après deux recherches annuelles, le débiteur reste introuvable.

iii) Le suivi de ces créances extournées sera alors opéré hors comptabilité de sorte à en garder l'historique et la possibilité d'agir le cas échéant d'une opportunité de recouvrement.

5. Sur créances non hypothécaires que le CIO a accordé sans prise de garantie hypothécaire

A la date de la clôture comptable, une réduction de valeur est constituée à concurrence de 100 % de la partie échue de la créance.

6. Sur les opérations de ventes forcées réalisées au cours de l'exercice suivant mais desquelles le résultat est connu au moment de la clôture de l'exercice concerné

Une réduction de valeur est constituée, à concurrence de 100 % du montant de la différence entre le solde restant dû de la créance hypothécaire et du montant du prix de vente de l'immeuble, diminué des frais éventuels, à recevoir du notaire

La prise en charge des commissions versées aux apporteurs se fait au prorata des produits récoltés grâce aux prêts correspondants.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Règles particulières

Le conseil a décidé d'acter les amortissements suivant la règle prorata-temporis.

Frais d'établissement :

=> C 16

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

RAPPORT SPECIAL

À l'Assemblée générale extraordinaire 2026

Mesures proposées par l'organe de gestion pour assurer la continuité de la société en application des mesures prévues par l'article 7:228 du Code des Sociétés et des Associations (CSA).

Comme chacun le sait, l'organe de gestion de l'entreprise avait convoqué le 26 janvier 2021 l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires dès qu'il avait constaté qu'à l'issue de l'exercice 2020, la valeur de l'actif net de la Société justifiait d'appliquer les dispositions prévues par l'article 7 :228 du nouveau Code des Sociétés et Associations. Laquelle Assemblée a approuvé la continuité de la Société dans le cadre décrit par le rapport spécial.

En application de ces mêmes dispositions légales, les actionnaires de la société furent à nouveau saisis le 03 juin 2022, ainsi que les 30 juin 2023, 28 juin 2024 et le 27 juin 2025 de la question de la continuité de la société à l'issue des exercices 2021, 2022, 2023, et 2024, en suite de quoi l'Assemblée siégeant à titre extraordinaire a approuvé la continuité de la Société dans le cadre décrit par le rapport spécial. Pour mémoire, cela suivait la modification de l'objectif initial de la PRJ, in fine transformé en une procédure par accord amiable, tel que le Tribunal de l'Entreprise Francophone de Bruxelles (TEFB) l'a autorisée et homologuée le 25 novembre 2021.

La situation de continuité de la Société nonobstant l'existence de fonds propres négatif l'amène à faire approuver, dans un souci de prudence et de diligence, sa continuité chaque année lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Par conséquent, les actionnaires sont invités, chaque année, à approuver la continuité de la Société pour l'année suivante.

Pour l'exercice comptable 2025, l'organe de gestion de la société a, à nouveau, constaté formellement qu'à l'issue dudit exercice, la société se trouvait dans la situation prévue par l'article 7:228 du CSA car les pertes cumulées de l'entreprise ont réduit l'actif net de la société de telle sorte que les fonds propres de la société sont négatifs, nonobstant le résultat net positif de la société en 2025 (pour mémoire, un bénéfice comptable de € 119.925 en date du 31 décembre 2025).

L'article susdit stipule en substance qu'advenant que l'actif net soit réduit à un montant inférieur à la moitié du capital, l'organe d'administration a pour obligation de convoquer une Assemblée générale extraordinaire dans un délai de 2 mois à dater du constat de la perte. Ce contexte parfaitement connu de tous, tant par les actionnaires que par les créanciers qui n'ont aucun intérêt à contester la continuité de la Société. Cette continuité est formellement soutenue par l'accord amiable précité, convenue avec son créancier bancaire et la Région de Bruxelles Capitale.

La situation actuelle, tel que reflétée par les résultats de l'exercice comptable 2025, n'est pas de nature à remettre en cause ces accords antérieurs.

Spécifiquement, outre son résultat comptable bénéficiaire, la Société est à même d'honorer les échéances de ses mensualités dans le cadre du crédit d'investissement octroyé par Belfius Banque, seul créancier bancaire demeurant au passif de la Société, et de couvrir ses frais opérationnels tout au long de l'exercice comptable (e.g. sans connaître de problème de liquidité).

Nonobstant le fait que plusieurs crédits défaillants demeurent au sein du portefeuille hypothécaire, principalement issus de la fraude dont la Société a été victime, pour lesquels

des pertes en capital sont à prévoir, le Crédit Immobilier Ouvrier dispose de liquidités lui permettant d'amortir ces pertes éventuelles.

En effet, tel que présenté dans le rapport de gestion de l'exercice 2025, le niveau de liquidité de la Société est en hausse légère mais structurelle, en raison, principalement, des efforts de recouvrement de ses créances chirographaires.

Cette hausse tendancielle du niveau de liquidité permet, s'il échet, d'absorber les pertes en capital qui pourraient advenir durant l'exercice 2026. L'organe de gestion rappelle à ce titre qu'au terme de l'exercice 2025 la trésorerie de la Société s'est accrue, comptablement, d'un montant de € 324.814..

Néanmoins, tel que mentionné dans le rapport de gestion de l'exercice 2025 présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, il est à noter que la Société avait donné un ordre de prélèvement d'un remboursement anticipé d'un montant de € 200.000 à son créancier bancaire. Ce remboursement anticipé n'a été exécuté qu'en janvier 2026, de sorte qu'un montant de trésorerie de € 324.814 demeurait sur les comptes au 31.12.2025. Dans une perspective d'analyse financière, et non purement comptable, il est conséquemment opportun de considérer que la trésorerie s'est uniquement accrue d'un montant de € 124.814 durant l'exercice 2025, et non d'un montant de € 324.814.

En outre, la Société s'inscrit sans discontinuer dans une stricte logique de réduction de ses frais opérationnels, ce qui lui permet d'éviter des déviations significatives des projections financières fixant les balises de la continuité de ses opérations jusqu'à liquidation définitive de son portefeuille de crédits hypothécaires. Tel que par ailleurs dénoté par l'évolution des postes

=> C 16

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	0,0
Temps partiel	1002	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1,6

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	0
Temps partiel	1012	2.506
Total.....	1013	2.506

Frais de personnel

Temps plein	1021
Temps partiel	1022	148.304,95
Total.....	1023	148.304,95

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
.....	1033

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP.....
 Nombre d'heures effectivement prestées.....
 Frais de personnel.....
 Montant des avantages accordés en sus du salaire.....

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
.....	1003	1,7	0,9	0,8
.....	1013	2.639	1.386	1.253
.....	1023	151.254,81	79.438,87	71.815,94
.....	1033

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	2	1,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	2	1,6
Contrat à durée déterminée	111		
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112		
Contrat de remplacement	113		
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1	0,8
de niveau primaire	1200		
de niveau secondaire	1201		
de niveau supérieur non universitaire	1202		
de niveau universitaire	1203		
Femmes	121	1	0,8
de niveau primaire	1210		
de niveau secondaire	1211		
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	0,8
de niveau universitaire	1213		
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130		
Employés	134	2	1,6
Ouvriers	132		
Autres	133		

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150
Nombre d'heures effectivement prestées	151
Frais pour la société	152

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 6.19)

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles ne comprend pas de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode Base Taux (Min-Max)		
Immobilisations incorporelles	Linéaire NR	20%	- 20%
Constructions et aménagements	Linéaire NR	3,33%	- 10%
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire NR	10%	- 20%
Matériel informatique	Linéaire NR	20%	- 100%

Immobilisations financières :

Les participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Autres informations à communiquer dans l'annexe - Texte (suite de la page C 6.20)

Rémunérations et Services et Biens Divers du compte de résultat de l'exercice 2025. Ces postes étant, en effet, ceux sur lesquels l'organe de gestion de la Société possède une influence directe, et au travers desquels la réduction des coûts opérationnels est réalisée.

Pour mémoire, ces projections financières annexées à l'Accord Amiable, dont question plus avant dans le rapport de gestion, a fait l'objet d'une approbation par les partenaires de l'Accord, ainsi que d'une homologation par le Tribunal de l'Entreprise Francophone de Bruxelles.

Conformément aux dispositions de l'Accord Amiable, ces projections financières président à l'ensemble des décisions de l'Organe de gestion de la Société, qui veille à ce que ces balises financières y visées soit dûment respectées.

Au regard des éléments ci-exposés, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'approuver la continuité de la Société.

Fait à Bruxelles, le 29 mai 2026

Pour le Conseil d'administration,

Nils RYAN

Autres informations à communiquer dans l'annexe - Texte (suite de la page C 16)

Directeur-général
